



La Sauvegarde

# Assemblée Générale 2023

*Création de la Maison de Suzanne*



*Portes ouvertes au TROIS*



*Portes ouvertes DEMOS et SAFA*



*Autisme, course solidaire - MES*



*Première pierre du Jour D'YVEP*



## Nous sommes une association de solidarité qui réaffirme ses valeurs et ses conceptions fondamentales basées sur :

- le respect des individus
- la responsabilisation de chacun
- les droits de l'enfant et de sa famille
- la protection et le bien-être de l'enfant
- la valorisation de la parentalité
- l'accès à l'autonomie de chaque personne
- l'accès aux droits fondamentaux : logement, santé, travail et formation tout au long de la vie
- le développement du pouvoir d'agir de chacun.



En Finistère

## SOMMAIRE

<i>Patricia ADAM, Présidente</i>	<b>p 3</b>	Rapport Moral
<i>Sylvie ROGEL, Directrice Générale</i>	<b>p 6</b>	Rapport d'activité 2022
<i>Nathalie CONQ - Stéphanie GUILLEMET Ronan ELIES Xavier VELLY - Virginie SIMONOU</i>	<b>p 11</b>	Secteur de la Protection de l'enfance
<i>Nathalie CONQ - Stéphanie GUILLEMET</i>	<b>p 22</b>	Secteur de la Prévention
<i>Corinne TESTANIERE Nabil HAJI</i>	<b>p 24</b>	Secteur Médico-social
<i>Hélène GUILLAMOT</i>	<b>p 30</b>	Secteur de la Formation
<i>Ronan ROUE</i>	<b>p 32</b>	Bilan Social et Ressources Humaines
<i>Groupe Environnement Herri SIMON</i>	<b>p 38</b>	Etat des lieux des actions
<i>Communication</i>	<b>p 42</b>	La Sauvegarde sur les réseaux

# Le Rapport Moral



Patricia  
ADAM,  
Présidente

**2022** est derrière nous avec les difficultés liées à l'épidémie du COVID et 2023, nous y sommes, avec deux départs importants pour notre association : Xavier VELLY qui a su développé des actions innovantes et bien sûr, Sylvie ROGEL, notre Directrice Générale, qui a choisi la belle aventure de la retraite à 62 ans.

J'aurai une pensée appuyée avec l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour Jean-Pierre ALEXANDRE et André ESTRADÉ qui nous ont quittés et furent des piliers humanistes et compétents de notre association.

La Sauvegarde est une association créée il y a 86 ans. Elle s'inscrit dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, de la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits, par la qualité professionnelle et l'expertise de ses salariés.

Ces enjeux, ces valeurs sont portés fermement et solidairement par le Conseil d'Administration.

Si je l'exprime ainsi en préambule de ce rapport moral, c'est que notre association se pose comme un acteur des politiques publiques et est force de propositions.

Elle ne se situe pas en concurrence d'autres associations mais considère que seul le dialogue actif entre partenaires du médico-social et avec les collectivités publiques, chefs de file, peut dans un souci de bonne gestion des finances publiques aboutir à une meilleure prise en compte des besoins des habitants de notre territoire.

# Le Rapport moral

C'est ainsi que nous développons le partenariat au sein de Solida'Cité et avec ARAMIS en Finistère, par des rencontres régulières entre Présidents, Directeurs et Cadres.

Avec l'URIOPSS et la CNAPE nous observons la mise en œuvre de la politique de Protection de l'enfance dans nos 4 départements et plus spécifiquement, l'application de la loi TAQUET votée en 2022 ; c'est un enrichissement et un outil de veille législative et financière.

Avec UNAFORIS et la Région Bretagne, l'ITES s'engage sur une offre adaptée et volontariste de l'offre de formation répondant aux besoins des employeurs et des étudiants.

Et c'est parce que nous nous inscrivons dans un environnement partagé, tant au niveau local que national, que nous sommes en capacité de faire évoluer nos pratiques et l'innovation.

C'est aussi parce que nous partons de cette volonté collective et solidaire, que nous défendons l'application du Ségur pour tous et la négociation de la Convention Collective Unique que nous voulons attractive pour nos salariés.

Il est d'ailleurs important de rappeler que notre secteur d'intervention, comme celui de la santé, a subi une baisse de valorisation du point d'indice depuis près de 20 ans.

Aux partenaires sociaux de trouver le compromis possible à ces revalorisations et permettre ainsi, de rendre plus attractifs vos métiers pour répondre aux besoins de notre secteur.

De même, avec la CNAPE, nous demandons, comme s'y était engagé le précédent ministre Adrien TAQUET, des normes qualitatives et quantitatives pour l'accueil des enfants qui nous sont confiés. Il est en effet inadmissible aujourd'hui que seul le secteur de la Protection de l'enfance ne fasse pas l'objet de règles qui s'imposent aux financeurs et qui soient le gage d'une sécurité éducative.

Régulièrement des scandales font la une des médias et à chaque fois, on peut vérifier l'inadéquation des moyens développés.

Les appels à projets sont devenus la norme en matière de politiques sociales mettant en concurrence des « prestataires », souvent, sur le seul volet financier, alors que nous le savons, assurer l'accueil et le suivi de personnes fragiles nécessite le développement de compétences acquises et encadrées.

C'est à partir de ces éléments de cadrage que l'évaluation des politiques publiques déléguées doit s'exercer.

Notre société est traversée par des mutations qui dépassent le périmètre national et nous en vérifions l'impact sur les familles et particulièrement sur les enfants :

- Les violences conjugales et ses conséquences psychotraumatiques sur les enfants,
- L'inceste, la prostitution chez les adolescents,
- Le harcèlement scolaire accentué par l'usage des médias sociaux, tels que TIKTOK, Twitter...

C'est à partir de ces constats que nous nous devons d'inscrire nos interventions dans une dynamique de prévention pour non plus réparer, mais anticiper les ruptures familiales.

Pour cela, il nous faudra encore et toujours convaincre de la nécessité d'investir dans ce domaine ; cela a certes un coût mais bien moindre que celui d'un placement quel qu'il soit.

Le travail réalisé dans les services de milieu ouvert de La Sauvegarde démontre à partir de l'observation des données, la pertinence de nos actions. Et pourtant, encore trop souvent, la Protection de l'enfance s'examine au regard des placements et des places alors que 80 % des enfants protégés et accompagnés le sont en milieu ouvert.


À nous de convaincre de la pertinence des accompagnements éducatifs, nos décideurs politiques.

De même, que ce soit au CMPP, à la Maison des parents et au DITEP, nous devons favoriser à chaque fois que cela est possible une politique inclusive et pour cela, développer des partenariats forts avec le domaine de l'éducation et les politiques éducatives des villes : l'expérience menée depuis 3 ans avec l'Equipe Mobile Ressources grâce au financement de l'Agence Régionale de Santé, démontre la pertinence de cette action qui accompagne et guide les enseignants dans l'évaluation des besoins de l'enfant pour une réponse adaptée.

C'est dans ce contexte que la Maison de Suzanne va se transformer pour permettre des accueils diversifiés au profit des familles et je vous engage à développer ce lieu au-delà de La Sauvegarde.

Le film sur les Tiers Dignes de Confiance a mis en valeur la pertinence de cette alternative au placement en institution exercée depuis près de 4 ans, et même si le Conseil départemental a fait un choix différent suite à l'appel à projet, c'est dans cette trajectoire que nous nous devons de continuer et répondre ainsi à l'importance de l'expression des personnes concernées.

***Et pour terminer ce rapport moral, je ne peux pas oublier les joies et l'enthousiasme que vous offrez à travers vos initiatives aux enfants, comme le week-end inoubliable au stade du Parc des Princes et la belle fatigue des accompagnateurs ; merci à la CNAPE et au journaliste Mohamed BOUHAFSI, maître d'œuvre de ces journées pour les étoiles dans les yeux des enfants.***



A circular graphic containing a handwritten signature in black ink. The signature appears to be 'P. Adam' with a horizontal line underneath the name.

Le  
Rapport  
d'activité

Par Sylvie ROGEL,  
Directrice Générale



**L'**année 2022 est achevée depuis déjà six mois, le moins que l'on puisse dire, c'est que notre secteur ne craint pas la monotonie.

**Nous avons été tous fort occupés par les attentes de revalorisation du secteur et déçus et désappointés par la non prise en compte de l'ensemble des métiers nécessaires au fonctionnement de nos services. Les actions continuent pour que puisse advenir la reconnaissance de l'engagement de tous les professionnels.**

**Marqués par un contexte international tendu, la sortie du COVID et les impacts sur la santé psychique au sein de la population, nous avons continué à investir nos missions.**

**Nous avons retrouvé avec plaisir nos lieux d'échanges, de rencontres entre les équipes et les administrateurs, et investi de nouveaux espaces d'élaboration au travers des comités de pilotage.**

## La Protection de l'enfance

Le dernier rapport d'activité préparatoire à l'Assemblée Générale 2022, indiquait nos inquiétudes quant au recrutement pour le lieu de vie de la Maison de Suzanne située à Elliant. Alors que les travaux se sont réalisés dans les temps, nous avons dû renoncer à ouvrir, faute de professionnels désireux de s'engager dans l'aventure. Cette décision n'a pas été sans conséquence sur nos collègues de la Fondation Massé Trévidy, avec lesquels nous avons développé un GCSMS<sup>1</sup> portant sur l'accueil de 7 enfants, ces derniers nécessitant un accompagnement renforcé et atypique.

Amputée d'une partie de la dynamique recherchée, des collaborations imaginées sur le territoire de Cornouaille à partir de nos services, la Maison de Pleunven de la Fondation Massé Trévidy pour l'accueil de 3 enfants s'est également arrêtée au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Une fois la décision de non ouverture du lieu de vie prise, un groupe de travail, interprofessionnels et inter-services s'est constitué pour construire un nouveau projet.

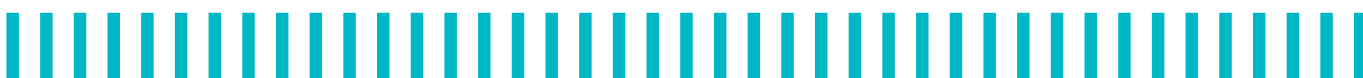
La **MAISON DE SUZANNE** est un outil favorisant le soutien à la parentalité, le développement de la pair-aidance, les actions communes entre différents professionnels de La Sauvegarde pour offrir des espaces de créativité, d'expression aux parents, aux enfants et jeunes accompagnés dans un cadre chaleureux. Le comité de pilotage constitué à l'issue des propositions du groupe de travail que le Conseil d'Administration a validé, se rencontre pour penser l'aménagement du lieu, faire des propositions d'activités et créer les conditions d'une expression des familles et de leurs ressources pour en faire un lieu vivant, complémentaire aux mesures que nous exerçons.

### **DEMOS - SAFA - MAISON DES PARENTS**

Que ce soit en AEMO (Assistance Educative en Milieu Ouvert) ou en AEMOR (Renforcée), les mesures en attente se multiplient, générant de facto, une aggravation des situations qui ne peuvent être prises en compte dans la temporalité prononcée par les Juges. Nous alertons régulièrement le Conseil Départemental sur cet état de fait. Un audit mandaté par le Conseil Départemental, réalisé par le cabinet KPMG, est en cours et devrait livrer ses constats et recommandations fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023. Les deux acteurs associatifs du département, l'UDAF et La Sauvegarde, ont été auditionnés.

Notre projet **TIERS DIGNES DE CONFIANCE** n'a pas été retenu par le Conseil Départemental.

Nous continuons néanmoins l'accompagnement des tiers malgré des moyens insuffisants pour véritablement assurer les besoins mis en évidence par les tiers eux-mêmes, notamment dans le maintien du lien avec les détenteurs de l'autorité parentale.



1 - GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

# Le Rapport d'activité

Marc MAURIN, Responsable de service au DEMOS a fait valoir ses droits à la retraite. Il a su partager avec les membres de son équipe son attachement au développement du pouvoir d'agir. Je tiens à le remercier particulièrement pour avoir, sans relâche, exploré les pistes de la mobilisation des ressources de l'environnement et celles des familles et enfants pour construire l'accompagnement.

**LE SERVICE MJIE** (Mesure Judiciaire d'Investigation Educative), depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, bénéficie d'un demi-poste de coordination pour renforcer le nécessaire soutien de proximité aux professionnels qui interviennent sur tout le Finistère. Malgré un travail qualifié par la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DDPJJ) de grande qualité, la prise en compte de notre réalité géographique et des multiples lieux d'intervention reste insuffisamment entendue et a, cette année encore, engendré des tensions sur le service.

**LA MAISON DES PARENTS** a retrouvé une activité ouverte et quasi normale à l'issue de la période COVID à la grande satisfaction des nombreuses familles qui fréquentent le lieu. Le financement est maintenu pour cette année 2023.

## **SEMO - TY AR GWENAN - STARTI'JEUNES**

Les projets de service ont été revus et ajustés aux réalités du fonctionnement et des évolutions du public.

Ils ont été validés par le Conseil d'Administration. L'équipe de Ty Ar Gwenan s'est lancée dans le projet PROSPAIRS piloté par le CREA. Ce projet vise à favoriser la participation des jeunes à travers la formation, le plaidoyer et le mentorat. Il s'agit de développer le pouvoir d'agir des jeunes avec une expérience dans la Protection de l'enfance. Ce projet régional permet la rencontre de jeunes du territoire breton avec ceux d'Italie, initiateurs de la démarche.

L'engouement suscité auprès des jeunes investis, mais également des professionnels, est prometteur, et devrait conduire à des interventions par les jeunes eux-mêmes au sein de l'ITES et auprès d'autres services de la Protection de l'enfance.

## **LE DISPOSITIF**

Ce début d'année 2023 est marqué par des départs, celui de Virginie SIMONOU, Directrice adjointe du Dispositif depuis deux ans et celui de Xavier VELLY, Directeur depuis 2012.

Les opportunités du marché de l'emploi, sur ce 1<sup>er</sup> trimestre 2023, nous ont privés momentanément de direction, et pas des moindres puisque Xavier VELLY a accompagné les changements et développements des services dans le Finistère sud et a su tisser des relations de confiance, particulièrement avec nos partenaires sur les séjours de rupture. L'intérim a été assuré par la Directrice Générale, les Responsables de service, et la mobilisation des professionnels, avant l'arrivée de Sophie BESTAZZONI, qui a pris la direction début juin. Nous avons choisi de laisser du temps à la nouvelle direction pour réfléchir à la meilleure manière d'organiser les services et de suspendre, pour l'instant, l'embauche d'une Direction adjointe.

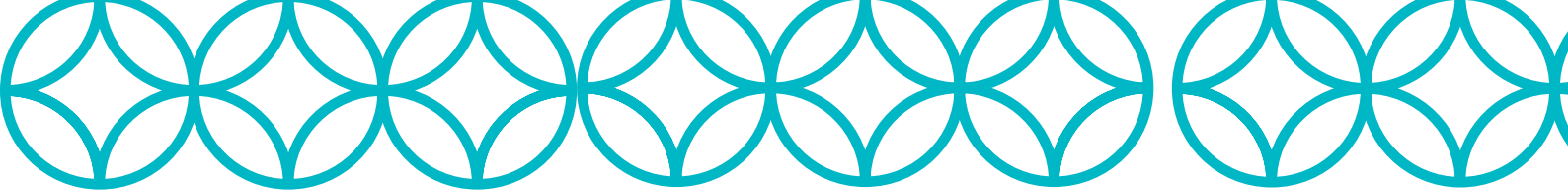
**LE TROIS** se réinvente pour accueillir un public plus jeune à la demande du Conseil Départemental.

Le TROIS réécrit son projet de service en ajustant les pratiques éducatives, les supports, et en s'articulant avec les différents acteurs mobilisés dans le parcours de ces jeunes que les décrochages plutôt prégnants sur le registre scolaire et social, mettent en grande fragilité.

Le **DAD** renoue après deux ans de pandémie avec un taux d'activité important, depuis la réouverture des frontières.

Le **PEAD** exerce désormais à partir de deux localisations : Quimper et Châteaulin.





## Le secteur Médico-social

### Le CMPP

Le CMPP dispose aujourd'hui de quasi l'ensemble des professionnels prévus à l'organigramme. Cette situation ne s'était plus produite depuis plus de 10 ans en raison des difficultés de recrutement sur des métiers tels qu'orthophoniste, psychomotricien... L'étude commanditée auprès du CREAL Bretagne, par les 3 organismes gestionnaires des CMPP du Finistère a permis de mettre en lumière les points forts et les axes d'améliorations possibles. Le 1<sup>er</sup> chantier retenu pour les CMPP du Finistère repose sur l'implication des familles dans le dispositif de soin.

### Le DITEP

La cérémonie de la *Pose de la première pierre* a eu lieu le 7 février 2023, en présence de nombreux participants dont Monsieur MONGEAT, Directeur de la Délégation Départementale du Finistère de l'Agence Régionale de Santé. Le chantier de construction du nouveau DITEP a démarré fin novembre 2022. La livraison est prévue pour la fin de l'année 2024. Deux administrateurs, Roger ABALAIN et Jo CALVEZ sont particulièrement impliqués dans le suivi de la construction. Les équipes du DITEP poursuivent les réflexions sur l'amélioration continue de la qualité en ajustant au plus près de chaque enfant les contenus des séquences pédagogiques et éducatives, tout en renforçant le lien avec les écoles de proximité.

**L'expérimentation EQUIPE MOBILE RESSOURCES (EMR)**, portée par La Sauvegarde et la Fondation Massé Trévidy sous la forme de 3 équipes déployées sur le département du Finistère est validée par l'ARS et reconduite. L'EMR a pour fonction de venir en soutien des professionnels qui se questionnent et/ou se trouvent en difficulté dans l'accompagnement d'un enfant ou d'un adolescent (entre 3 et 20 ans), souffrant de troubles psychologiques dont l'expression perturbe la socialisation et l'accès aux apprentissages.

## La Formation

### L'ITES

Depuis septembre 2020, date de mise en place de la nouvelle organisation, l'ITES affine son projet. Il a ouvert les formations de grade Licence en apprentissage en septembre 2022. Six apprentis ont rejoint les services de La Sauvegarde. L'ITES s'est fortement investi dans le développement de certifications, celles de l'autisme, de référent de parcours. L'ITES s'est engagé au côté des employeurs dans un ensemble d'actions autour de l'attractivité des métiers du social et médico-social. Les portes ouvertes avec la participation des employeurs, ont répondu non seulement, aux attentes de ces derniers, mais également aux futurs étudiants venus en nombre. L'équilibre financier visé fin 2022 est au rendez-vous.

## SOLIDA'CITÉ

Les collaborations au sein de Solida'Cité se développent. Depuis déjà deux ans, nous portons **une Déléguée à la protection des données**, Laurie PERIGAUX, partagée entre La Sauvegarde, Kan Ar Mor et la Fondation Massé Trévidy. Cette année, à l'initiative des Genêts d'Or, nous partageons **une Conseillère en transition énergétique et écologique en santé**, occupé par Gaëla MER, poste financé par l'ARS, dont l'objectif est de permettre d'agir très concrètement sur les économies d'énergie. Pour La Sauvegarde, le chantier prioritaire est celui des locaux de l'ITES. Les cadres de direction de nos associations et fondations se sont rencontrés à deux reprises pour élaborer ensemble des chantiers à investir collectivement : le champ de la formation, des achats, de la dimension éthique, vont faire l'objet de groupes de travail.

**COMMUNAUTÉ 360** : Après deux ans d'engagement de Sophie ROCHARD comme **Conseillère en parcours 360**, réalisation portée par ARAMIS et Solida'Cité, nous passons la main aux Genêts d'Or, qui vont assurer la participation de Solida'Cité à ce dispositif.

## Conclusion et perspectives

Pour terminer, nous mettons en place le Dossier Unique de l'Usager pour les services de la Protection de l'enfance et du Médico-social. Le logiciel Sil'Age est en phase d'installation. Les services de milieu ouvert ont démarré au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 pour une opérationnalité à fin octobre 2023.

Le Dispositif, le SEMO et Ty Ar Gwenan suivront sur le dernier trimestre 2023.

En 2024, le DITEP puis le CMPP seront concernés.

Les évaluations externes, nouvelle formule, sont programmées. La Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse souhaite que la Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE) fournisse les éléments pour la fin de l'année 2024. Les services relevant de l'ARS, CMPP et DITEP, sont programmés également pour 2024 ; ceux relevant de la Protection de l'enfance devront avoir terminé en 2027. L'acquisition d'un même logiciel, Dossier Unique de l'Usager, facilitera la présentation des éléments nécessaires au bon déroulement de ces évaluations.

Dans les échéances à venir, nous devons avoir négocié le renouvellement des CPOM à fin 2024, pour le Conseil Départemental. Les entrées en discussion se feront courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024. Le CPOM ARS devra se négocier pour fin 2025 dans l'attente des résultats de l'évaluation de 2024.

Cela devrait laisser le temps à une nouvelle Direction Générale de se familiariser avec le fonctionnement de La Sauvegarde, puisque ce 9 juin 2023 est ma dernière Assemblée Générale en tant que Directrice Générale de La Sauvegarde.

Le tuilage se fera entre le 28 août et le 8 septembre 2023.

J'en profite pour remercier l'ensemble des professionnels, des administrateurs et partenaires de La Sauvegarde pour les 5 années passées à la tête de cette belle association. Je crois plus que jamais en la force du collectif, à l'humilité qui doit nous animer sans renoncement en nos valeurs de solidarité qui nous caractérisent. Le travail collaboratif, dès l'instant où il ouvre des espaces réflexifs, se montre capable d'animer les points de consensus, de désaccords et est le plus sûr moyen de poursuivre un travail engageant auprès des publics que nous accompagnons, que ce soit des étudiants, des familles, des enfants. Nous pouvons revendiquer notre place d'acteurs de 1<sup>ère</sup> ligne et faire entendre notre voix sur les conditions à réunir pour amender, améliorer et faire advenir des politiques publiques plus justes.

***C'est bien dans le faire et le faire savoir, avec les composantes du monde associatif, que nous pouvons remplir les missions qui nous sont confiées en nous autorisant une pensée critique contributive.***

## Secteur de la Protection de l'enfance

- DEMOS

- SAFA

*Nathalie CONQ, Directrice*

*Stéphanie GUILLEMET, Directrice adjointe*

- SEMO

- TY AR GWENAN

*Ronan ELIES, Directeur*

- Le DISPOSITIF

- REPIS SAEA

- REPIS PEAD

- TROIS

- DAD

*Xavier VELLY, Directeur*

*Virginie SIMONOU*



# La Protection de l'enfance

# Le DEMOS \*

Nathalie CONQ, Directrice  
Stéphanie GUILLEMET, Directrice adjointe



## Le DEMOS se partage entre 3 activités : les Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE), les Mesures d'Assistance Educative en Milieu Ouvert (AEMO) et les Actions Educatives à Domicile (AED).

En ce qui concerne les Mesures d'Investigation Educatives (MJIE), sur les 345 autorisées par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, 327 ont été réalisées en 2022, soit une activité de 95 %.

En 2022, nous notons, de nouveau, de fortes disparités territoriales liées aux différences d'orientation des mesures selon les magistrats (activité forte à Brest/Morlaix, et sous-activité durable à Quimper), mais aussi des fluctuations selon les mois de l'année, ce qui rend l'organisation des équipes difficile du fait de moments de moindre activité, suivis par des moments de forte tension pour réaliser l'activité attendue.

Le constat d'un besoin de soutien technique de proximité pour l'équipe se réaffirme, l'absence de solutions à court terme pèse sur les professionnels et se constate

à travers l'augmentation des arrêts maladie. Nous avons tiré parti d'une opportunité de remplacement d'un travailleur social en AEMO pour geler un poste de MJIE à Quimper et le redéployer à Brest, de mars à décembre. D'autres mouvements ont eu un impact sur les équipes brestoises : un arrêt pour longue maladie d'une secrétaire qui a été remplacée successivement par deux personnes au cours de l'année, un départ en retraite d'une éducatrice en septembre, remplacée à partir d'octobre, une mobilité d'un psychologue qui a entraîné une modification temporaire de l'organisation de l'équipe des psychologues à Brest en fin d'année. L'équipe de Quimper a engagé une expérimentation de médiation familiale en investigation, projet soutenu financièrement dans le cadre d'un fonds annuel « Justice de proximité » par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, expérimentation que nous sollicitons à nouveau en 2023 et espérons pouvoir étendre à l'ensemble du département.

\* DEMOS : Dispositif Educatif de Milieu Ouvert Sauvegarde

Portes ouvertes  
au DEMOS et SAFA

Vendredi  
30 septembre  
2022  
de 10 h à 18h  
sur tous nos sites >

Brest  
Morlaix  
Quimper



Brest



Morlaix



Quimper



Pour l'AEMO, nous avons connu une activité à 100,39 % de notre capacité. Le temps d'attente, avant de pouvoir mettre en œuvre les mesures qui nous sont adressées par les juges, est resté très élevé tout au long de l'année.

Cela nous a amenés à faire une proposition au département de moyens dédiés à la veille sur ces situations en attente, mais pour le moment, ce projet n'a pas pu aboutir.

Les équipes ont poursuivi les efforts pour diversifier des supports permettant d'aller vers les familles et les enfants, pour développer des actions collectives, pour proposer de nouvelles façons de mettre en œuvre les mesures éducatives.

La participation des familles et la mobilisation des ressources familiales sont des axes de travail prioritaires, au travers, notamment, du développement de la participation des parents et des jeunes aux synthèses, de la poursuite de l'expérimentation des Conférences familiales, de l'animation d'un groupe de parole « Tiers Dignes de Confiance ».

Forts de nos expériences, nous avons répondu à un appel projet innovant formulé par le Département pour proposer une offre de service adaptée aux besoins de soutien des Tiers Dignes de Confiance, ainsi qu'un projet pour soutenir une offre de service de Conférences familiales, mais pour le moment, ces propositions n'ont pas été retenues par le Conseil Départemental.

Expérimentée depuis 2019, l'Aide Educative à Domicile, (AED) dont le but est de favoriser la déjudiciarisation de l'accompagnement éducatif à l'échéance de certaines interventions judiciaires, a poursuivi son développement.

En 2022, 31 AED ont été mises en œuvre suite à des AEMO exercées par le DEMOS.

Nous souhaitons que cette expérimentation qui se poursuivra encore en 2023, soit pérennisée et intégrée au projet de service du DEMOS.

Constatant que nos missions et nos modes d'action ne sont pas toujours lisibles par nos partenaires, ce qui peut parfois complexifier le travail ensemble au profit des familles, les équipes de milieu ouvert (MJIE, AEMO et AEMO à Moyens Renforcés) ont tiré profit de la fin de la pandémie pour proposer des *Portes ouvertes* sur les différents sites d'activité.

Ainsi le 30 septembre 2022, environ 200 partenaires de tous horizons (Education Nationale, Santé, Territoires d'Action Sociale du département, autres associations de Protection de l'enfance, Accueil petite enfance, Elus,...) sont venus découvrir nos locaux, nos actions et échanger avec les professionnels.

Cette initiative est l'une des actions de communication et d'information dans lesquelles s'engage tout au long de l'année l'ensemble des professionnels du DEMOS pour contribuer à faire connaître nos activités et ainsi à développer les actions partenariales pour répondre au mieux aux besoins des familles et des enfants.

Ci-après,  
un schéma synthétisant les différents axes  
de ce travail de communication :



## SCHÉMA SYNTHÉTISANT LES DIFFÉRENTS AXES DU TRAVAIL DE COMMUNICATION AU DEMOS



### Transversalité

- Projet foot à Paris SAFA/DITEP
- Atelier « majorité » DEMOS SAFA

### Recueillir la parole des personnes concernées

- Participation livret d'accueil
- Bilans partagés
- Invitation synthèse
- Evaluation dispositif AED
- Groupes de parole Tiers
- Ateliers collectifs

### Former

- Interventions à l'ITES, APP, jurys sélection et examens, proposition de sujets
- Accueil de stagiaires
- Apprentis
- Présentation des métiers dans les écoles de formation, des différentes mesures d'accompagnement.

### Participation à des groupes régionaux ou nationaux :

- URIOPSS : Plateforme Protection de l'Enfance
- CNAEMO : Groupe Organisateur des Assises
- FN3S<sup>1</sup>
- AEMO Grand Ouest
- Colloque ANDESI

### Expérimenter :

- AED
- Médiation en MJIE
- Conférences familiales
- Groupe de parole Tiers Dignes de Confiance

### Collaborer, développer des projets :

- Rencontres Muta'jeunes
- Aprèm ODPE<sup>2</sup> sur Tiers Dignes de Confiance
- Rencontres territoriales (CDAS<sup>3</sup>, SCSMC<sup>4</sup>, IP<sup>5</sup>)
- AS scolaires, équipe mobile logement
- Groupe Ressources Locales

### Se faire connaître :

- Portes ouvertes
- Articles du Télégramme sur les Tiers Dignes de Confiance
- Article Lien social sur le SAFA
- Article Lien social sur Tiers
- Participation REAAP<sup>6</sup>

**COMMUNIQUER**

Sortir des silos des services

Public accompagné

Futurs professionnels

S'associer

Expérimenter

Entre professionnels

Tout public

1 - FN3S : Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés

2 - ODPE : Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance

3 - CDAS : Centre Départemental d'Action Sociale

4 - SCSMC : Service Chargé du Suivi des Mineurs Confiés

5 - IP : Information Préoccupante

6 - REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité.

# Le SAFA\*

Nathalie CONQ, Directrice  
Stéphanie GUILLEMET, Directrice adjointe



**Avec un accompagnement pour 110 enfants, le SAFA maintient une activité de 102,5 % par le travail rigoureux des responsables de service qui tentent de répondre au mieux aux fortes orientations en AEMO à Moyens Renforcés.**

**Dans une alternative aux placements bien souvent, l'assistance éducative renforcée ne peut néanmoins, tout le temps, palier aux difficultés qui entravent le développement des mineurs.**

**Cette réalité a amené le SAFA à orienter, en 2022, 50 % des accompagnements terminés vers un placement (extra-familial ou PEAD).**

**À l'opposé, 33,33 % des situations se concluent par un arrêt de mesure d'assistance éducative et un peu moins de 5 % par une poursuite dans le cadre d'une AEMO.**

Les situations familiales sont très précaires et vivent souvent un grand isolement. Le rapport d'activité 2022 confirme ce que nous avons pu constater en 2021, c'est-à-dire des parents moins aux prises avec le conflit conjugal que ceux accompagnés en AEMO « classique » mais plutôt emprunts de troubles psychologiques et psychiques et/ou des addictions.

Le SAFA intervient auprès d'enfants en majorité d'âge primaire, de maternelle ou pas encore scolarisés. Il est à noter que 14,41 % des enfants accompagnés au SAFA relèvent de dispositifs de scolarité adaptée du fait de troubles psychiques ou de difficultés comportementales. 21,62 % des enfants bénéficient également de soins psychiques.

Les professionnels du SAFA sont très engagés dans leur mission et tentent, par le biais de formations, d'analyse de pratique mais encore de points techniques, d'objectiver et soutenir leurs interventions en équipe pluridisciplinaire.

Des groupes de parents et/ou d'enfants sont organisés pour permettre aux familles de trouver des ressources et traiter du besoin des enfants dans leur développement. Aussi un fonds REAAP<sup>1</sup> a pu être sollicité en 2022 afin d'investir dans une « malle parentalité » qui se compose de jeux et d'outils pour des ateliers sensoriels, mais encore d'imitation « Jouons à la dinette et occupons-nous des bébés ».

Une psychologue à temps partiel a quitté le service en 2022 et une nouvelle professionnelle est arrivée à 0,30 ETP afin de compléter le temps plein que la psychologue en place a pu investir. Justine NOLL, psychologue au DEMOS et à la Maison des parents est donc venue enrichir l'équipe de son expérience dans l'accompagnement et son engagement sur les questions liées à la parentalité.

Les collègues qui avaient pu quitter le service pour leur congé maternité en 2021, sont revenues en congé parental pour la plupart, que nous avons tenté de compléter de la manière la plus cohérente qui soit.

Un collègue a fait le choix de partir en mobilité au DEMOS, le temps d'une mobilité d'un professionnel. La démission d'une référente éducative a permis à Charlène HERRY, assistante de service sociale d'être embauchée à temps plein en CDI.

Des portes ouvertes ont pu être organisées pour présenter l'AEMO à Moyens Renforcés en même temps que l'AEMO ; les retours ont été très positifs de la part des partenaires. Les professionnels ont tous été très impliqués dans cette démarche d'ouverture et d'interconnaissance.

Un don a pu être fait par une famille de Saint-Martin des-Champs lors du décès de leur mère. Très sensibles à la question de la Protection de l'enfance, les enfants de cette famille ont fait le choix qu'une somme puisse bénéficier au SAFA.

Il a été fait la proposition aux propriétaires de la maison louée sur Morlaix, d'acheter leur bien afin de pouvoir envisager des travaux d'aménagement aux normes et en lien avec les besoins du service ; ceci pour favoriser l'accueil des familles et l'installation des professionnels qui ne pouvaient plus travailler de manière satisfaisante depuis l'extension du service en 2020.

1 - REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité.

\* SAFA : Service d'Accompagnement pour les Familles et Adolescents

# La Protection de l'enfance

# Ty Ar Gwenan \*

Ronan ELIES, Directeur

L'Établissement de Ty Ar Gwenan à Lesneven se compose de deux services :

- Une MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) de 9 places (dont une en accueil relais) pour l'accompagnement 24h/24, 365 jours/an de jeunes principalement âgés entre 15 ans à 18 ans.
- Un SAEA (Service d'Accompagnement Educatif à l'Autonomie) appelé « Starti'jeunes » de 13 places pour accompagner principalement des jeunes âgés de 18 à 21 ans en hébergement indépendant, sur Lesneven ou dans le pays de Brest.

Ces jeunes rencontrent des difficultés d'ordre social, familial, comportemental, professionnel ou scolaire ; si certaines de ces difficultés sont dominantes, c'est bien le cumul de ces fragilités qui amène à la nécessité de proposer à ces jeunes un accompagnement spécialisé.

En 2022, l'activité est proche de 90 %.

Les caractéristiques du public de Ty Ar Gwenan évoluent depuis plusieurs années, et la part des jeunes ayant un suivi avec un service psychiatrique est majoritaire (100 % des jeunes de la MECS, 70 % du SAEA). Près de 30 % des jeunes sont accompagnés dans le secteur du handicap du fait de leur très grande difficulté psychiatrique.

Depuis plusieurs années, nous constatons un rajeunissement du public à leur entrée en MECS, entre 14 et 15 ans, du fait de la diminution des familles d'accueil sur le territoire.

En 2022, la tension du marché de l'immobilier continue de rendre encore plus difficile l'accès à des logements pour des jeunes en SAEA. Des projets portés par la municipalité de Lesneven et des acteurs du logement devraient permettre de trouver des solutions dès 2023.



De nouveaux projets ont vu le jour cette année :

Le projet « PROSPAIRS » avec le CREA Bretagne dont le but est de favoriser la pair-aidance (le soutien par d'anciennes personnes passées par le même service auprès du public accueilli) avec la participation à des rencontres avec d'autres MECS et d'autres acteurs bretons et italiens (échange européen prévu en 2023 sur ce thème).

Un projet théâtre financé par le Conseil Départemental qui sera réalisé en 2023 avec une troupe de théâtre de Lesneven.

Le « barbecue des anciens » qui a réuni une soixantaine de personnes (jeunes et professionnels) de Ty Ar Gwenan.

Concernant les ressources humaines, les changements viennent principalement du service Starti'Jeunes avec le départ à la retraite de Maryvonne COZIAN, le passage à temps plein de Marine PROVOST et l'embauche d'un apprenti Thomas BEAUVALLLET.

L'année 2022 est également marquée par la réécriture du projet de service sous la houlette de Georges PELLEN Consultant en Ingénierie Sociale. À l'issue d'une dizaine de séances de travail durant une année, le projet d'établissement de Ty Ar Gwenan a été validé par le Conseil d'Administration le 19 mars 2023.

\* Ty Ar Gwenan : Foyer Educatif et Service d'Accompagnement Educatif à l'Autonomie Starti'Jeunes



# Le SEMO \*

Ronan ELIES, Directeur

**Le SEMO est habilité pour accompagner 45 jeunes, principalement des adolescents de 15 à 21 ans qui habitent le pays de Brest.**

**Ils sont orientés par les Juges des enfants du Tribunal de Brest dans le cadre d'une mesure d'AEMO (Assistance Educative en Milieu Ouvert) à Moyens Renforcés, ou par les services du Conseil Départemental du Finistère, dans le cadre d'une «Garde ASE» (Aide Sociale à l'Enfance) ou d'un CJM (Contrat Jeune Majeur).**

Le SEMO a pour mission de mobiliser les compétences et les capacités de chaque jeune suivi afin de favoriser son mieux-être et développer son autonomie. Par son mode de fonctionnement et ses moyens humains (12 salariés), matériels et financiers, le SEMO se veut être un dispositif alternatif au placement des enfants. Le SEMO est à la fois un service d'AEMO pour les moins de 18 ans, et un service SAEA (Service d'Accompagnement Educatif vers l'Autonomie) principalement pour les 18/21 ans. Cela permet de poursuivre l'accompagnement des jeunes au-delà de leur majorité, et d'éviter les ruptures de parcours.

En 2022, l'activité du SEMO est supérieure à 100 %. La liste d'attente s'allonge, pour atteindre fin 2022 plus de 30 jeunes, soit 8 à 10 mois d'attente.

34 jeunes ont été admis au SEMO en 2022. La durée moyenne de l'accompagnement est de 12 mois, contre 14 en 2021. La répartition par statut des jeunes est la suivante : 46 % des jeunes sont scolarisés, 16 % sont en parcours d'insertion, 12 % en contrat de travail (apprentissage, CDD, ...) et 26 % sont sans solution (décrocheurs scolaires, déscolarisés, sans domicile fixe, ...).



Au niveau des ressources humaines, cette année est marquée par le départ en retraite de Marie Jacqueline CORBEL, remplacée par Jeanne GUERIN. Trois arrêts pour longues maladies (dont deux pour des congés maternité) ont été remplacés par Marion RICHARD, Juliette VANDESTIENNE et Margot AUVIGNE.

**L'année 2022 a été marquée par plusieurs temps de travail en équipe pour réécrire le projet de service, qui a été validé par les administrateurs le 19 mars 2023.**

Trois axes ont particulièrement été mis en avant :

- l'accompagnement dans le parcours logement,
- l'insertion professionnelle,
- le soin, notamment en matière de suivi psychologique et psychiatrique.

A l'issue de la période COVID, l'équipe a organisé cette année, des rencontres avec des partenaires dans plusieurs secteurs : le logement (Bailleurs sociaux, Foyer de Jeunes Travailleurs, ...) l'insertion professionnelle (Groupements d'employeurs, organismes de formation, ...), la Justice (rencontre des 3 Juges pour Enfants du Tribunal de Brest, ...), le handicap (ADAPT), etc.

**Le projet SEF** (Soutien à l'Environnement Familial) est financé par l'Etat via la Préfecture du Finistère pour favoriser l'accompagnement des familles victimes des phénomènes de radicalisation. Ce projet finance un temps de travail du psychologue du SEMO (0.10 ETP) et un temps de travail d'un éducateur spécialisé de Ty Ar Gwenan (0.10 ETP). L'objectif est d'accompagner une dizaine de familles sur l'ensemble du département, de proposer des actions (groupes de parole, formations, animation d'un comité de pilotage).

\* SEMO : Service Educatif en Milieu Ouvert



# Le REPIS SAEA\*

Xavier VELLY, Directeur  
Virginie SIMONOU, Directrice adjointe

Beaucoup décrivent une situation de conflit familial intense et présentent des signes de souffrance psychologique. 40 % d'entre eux engagent d'ailleurs un suivi thérapeutique durant l'accompagnement dont la durée reste stable : 15 mois en 2022.

34 jeunes ont quitté le service en 2022.

La préparation de la sortie du service a particulièrement mobilisé les professionnels du REPIS durant l'année 2022, plus particulièrement celle de l'accès à un logement personnel. Rappelons qu'au moment de leur admission, le service remet à chaque jeune les clés d'un logement individuel. C'est d'ailleurs à partir de celui-ci et après que le jeune s'y soit installé, que démarre réellement le soutien éducatif.

Même s'il existe des parcours plus stables, une part encore importante de jeunes a connu des ruptures et des déplacements. Le moment du départ, de la sortie, les met une nouvelle fois face à cette problématique : tous savent qu'ils vont être contraints de quitter leur lieu de vie.

Les jeunes quittant le REPIS sont en position de faiblesse sur le marché immobilier.

Trois situations résidentielles se dégagent : un petit pourcentage (7 %) retourne en famille, le double quitte le service avec un emploi et un logement autonome, quelques-uns trouvent des solutions transitoires auprès de leur réseau.

Les difficultés pour accéder à leur propre logement se sont nettement amplifiées cette année.

Au-delà de la pénurie immobilière, les jeunes sortant du REPIS cumulent les désavantages : ils sont jeunes et disposent de peu de ressources. De surcroît, ils ne peuvent pas compter (ou très rarement) sur l'appui de la famille pour les aider financièrement ou se porter garant auprès des bailleurs. Leurs chances de se loger sur le marché privé locatif sont donc réduites.

**En France, chaque année, près de 150 000 enfants ou adolescents sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) au titre de l'enfance en danger. Si les jeunes entrent dans le dispositif à des âges très variés, tous en sortent soit à 18 ans, ou à 21 ans au plus tard s'ils obtiennent un Contrat Jeune Majeur (CJM).**

Pour accompagner les jeunes dans ces étapes importantes de leur vie (la majorité, comme la sortie ASE), les jeunes bénéficient du soutien éducatif, social et psychologique de professionnels comme ceux du REPIS SAEA qui mobilisent leurs compétences au sein d'un réseau partenarial dense.

**En 2022, le REPIS a accompagné 87 jeunes « grands mineurs et jeunes majeurs » dans leur projet de vie.**

Majoritairement accueillis dans un cadre administratif (Accueil provisoire ou Contrat Jeune Majeur), 44 % habitaient en famille et ne relevaient d'aucun dispositif ASE avant l'admission. Plus de la moitié d'entre eux étaient inscrits dans une scolarité ou une formation à leur arrivée dans le service.

\* REPIS : Réseau Educatif Pour l'Insertion Sociale  
SAEA : Service d'Accompagnement Educatif à l'Autonomie

# Le REPIS PEAD\*

Xavier VELLY, Directeur  
Virginie SIMONOU, Directrice adjointe

La  
Protection  
de l'enfance

**Le Placement Educatif A Domicile (PEAD) est une mesure de placement avec hébergement au quotidien chez les parents.**

**Elle consiste à mobiliser les compétences parentales afin de construire un projet garantissant les meilleures conditions de vie pour l'enfant.**

Le REPIS PEAD fonctionne de manière continue : ( 7 jours /7 et 24 heures/24) avec les objectifs suivants :

- **Assurer les conditions d'une sécurité** des enfants et adolescents dans le cadre de leur famille
- **Impulser un processus de changement** au sein de la famille en prenant appui sur les compétences parentales
- **Réinstaurer les relations parents/enfants** afin qu'elles deviennent suffisamment cohérentes et sereines,
- **Soutenir les parents** dans leur parentalité, et ce, en lien avec les besoins repérés de l'enfant,
- **S'acheminer vers une autonomie familiale**, un mieux-être de la famille pour un mieux-être de l'enfant,
- **Faciliter le retour** à domicile en cas de placement antérieur,
- Offrir un mode de prise en charge en amont pour **éviter un placement** par le biais d'une séparation enfant/parents.

**77 mineurs représentant 31 familles ont été accompagnés par les professionnels du REPIS PEAD en 2022. Les enfants âgés de moins de 13 ans représentent 70 % des effectifs en fin d'année.**

\* REPIS : Réseau Educatif Pour l'Insertion Sociale  
PEAD : Placement Educatif A Domicile

L'année écoulée a été marquée par une augmentation significative des placements extérieurs au terme des mesures : 43 % des orientations 2022 se sont faites vers un placement en famille d'accueil. Le constat des professionnels est unanime : les situations familiales et de facto les conditions d'évolution des enfants se sont grandement dégradées. Plusieurs parents souffrent de troubles psychiques et/ou d'addictions incompatibles avec une parentalité au quotidien garantissant une réponse satisfaisante aux besoins des enfants confiés.



Le repli fait partie intégrante des modalités d'accompagnement en PEAD, notamment en cas de danger. Cinq jeunes en ont bénéficié en 2022, soit chez notre assistante familiale (37 jours d'accueil) soit dans un logement du SAEA, 32 jours durant pour une adolescente ne pouvant plus regagner le domicile maternel.

En 2022, l'activité du REPIS PEAD s'est déployée sur un territoire étendu recouvrant l'agglomération quimpéroise, le centre Finistère (sur un axe Crozon Châteaulin Carhaix), ainsi que la région de Douarnenez et le Cap Sizun. Afin de limiter les temps de déplacement, deux équipes pluridisciplinaires sont constituées, désormais implantées à Châteaulin et Quimper.

La diversité des âges (0/18 ans), avec près des 2/3 en dessous de 13 ans, appelle pour l'équipe professionnelle du PEAD, le développement de compétences spécifiques (en particulier sur l'accompagnement de la petite enfance) ainsi qu'une palette étendue de modes d'accompagnement.



**La difficulté à répondre aux besoins de jeunes ayant décroché de leur scolarité et en risque de marginalisation, est une problématique récurrente pour les services de Protection de l'enfance.**

Le TROIS intervient dans le champ de la Protection de l'enfance sur le registre préventif pour des jeunes n'ayant jamais bénéficié de mesure éducative mais également et majoritairement pour des jeunes bénéficiaires d'un placement et déscolarisés.

L'évolution du public est notable, des jeunes très désocialisés, pour lesquels aucune mesure « classique » d'accompagnement à domicile n'est adaptée, sont orientés au TROIS.

Le centre d'accueil de jour de La Sauvegarde, installé dans la zone de l'Hippodrome à Quimper, poursuit une quadruple ambition afin permettre aux jeunes :

- **D'accéder aux savoirs** par besoin, et surtout par envie,
- De **s'approprier les savoirs** comme « outils » pour faire, donnant ainsi du sens à leurs apprentissages,
- De **s'approprier leur environnement**,
- De **développer leur aptitude à penser, et à agir.**

Les 50 jeunes admis en 2022 ont travaillé à l'amélioration de leur estime.

Au travers d'actions individuelles et collectives, ils tentent de retrouver un rythme avant de mettre en œuvre un projet de vie.

Les différents ateliers que nous proposons (ferronnerie, mécanique, bois, arts, jardin, chantiers extérieurs, ateliers soutien scolaire, activités sportives), sont des supports leur permettant d'exprimer leurs émotions et leurs compétences. Nous pouvons prendre comme exemple les descentes en rafting sur la Laïta, les chantiers extérieurs dans une ferme partenaire, les jeux de société dans l'atelier soutien scolaire et activités ludiques.

L'année 2022 marque une évolution du public accueilli au TROIS avec majoritairement des jeunes garçons (85 %) rencontrant de grandes difficultés compromettant leur scolarité. Ils ont en moyenne 15 ans et souffrent de troubles du comportement et/ou de la personnalité.

Si certains sont encore scolarisés à temps partiel au sein d'un établissement, le plus grand nombre d'entre eux reprendra une activité avec l'admission au TROIS.

Pour chacun, un planning de séquences hebdomadaires modulables et évolutives est construit en accord avec la famille.

**35 jeunes ont quitté le TROIS au cours de l'année 2022, après 5 mois (durée moyenne) d'accompagnement par l'équipe professionnelle du TROIS.**

**À la sortie, la moitié a repris une scolarité, a signé un contrat d'apprentissage ou a intégré un dispositif de formation professionnelle.**

\* TROIS : Tremplin pour une Remobilisation, une Orientation et une Initiation aux Savoirs

# Le DAD\*

Xavier VELLY, Directeur  
Virginie SIMONOU, Directrice adjointe

La  
Protection  
de l'enfance

**Les séjours de rupture à l'étranger proposés par le DAD s'adressent à des jeunes en grande difficulté que la souffrance psychologique et parfois physique conduit à des mises en danger diverses. Nous accueillons au Sénégal, au Maroc ou encore en Espagne, des jeunes qui expriment explicitement l'envie de partir, de s'éloigner, de couper du milieu familial et/ou social pour prendre du recul et se remobiliser.**

Si le nombre de jeunes demandeurs de séjour n'a pas diminué en 2022, bien au contraire (120 demandes en 2022 contre 80 en 2021), le contexte sanitaire du début d'année maintenait la frilosité de certains départements à laisser partir des mineurs vers l'étranger.

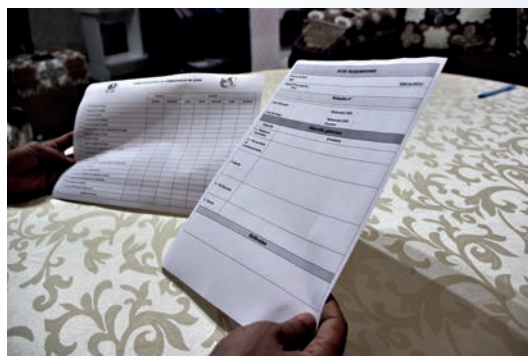
Quand certains acceptaient un départ, ce sont des délais trop longs pour obtenir un passeport (3 à 4 mois parfois) qui conduisaient à l'échec du projet.

Ces éléments ont bien sûr impacté l'activité du DAD.

En 2022, 30 mineurs, provenant du Finistère ou d'un autre département sont partis en séjours de rupture avec le DAD. Pour quelques-uns d'entre eux le séjour s'est prolongé au-delà des 6 mois initialement prévus (jusque 25 mois pour la durée la plus longue), mais pour d'autres, l'évolution de leur état psychique nous a conduits à anticiper le retour en France avec des hospitalisations à l'arrivée (3 jours pour la durée la plus courte). La question des conditions du retour et de la poursuite de l'accompagnement après le séjour de rupture reste d'actualité. Les services du Dispositif ont été mobilisés dès que cela semblait pertinent.

À leur retour, 7 jeunes proches de leur majorité ont pu être accueillis au SAEA du REPIS, 7 autres sont rentrés au domicile familial sans accompagnement éducatif.

Les professionnels du DAD, au-delà de leur savoir-faire et compétences éducatives mobilisés dans leur accompagnement, ont contribué à la parution de nombreux articles dans la presse spécialisée pour faire mieux connaître les séjours de rupture, leur place dans les parcours singuliers de jeunes et leurs articulations avec les autres modalités existantes en Protection de l'enfance.



\* DAD : Dispositif d'Accueil Diversifié

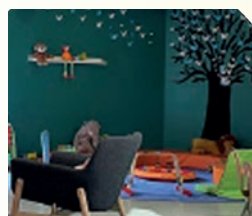
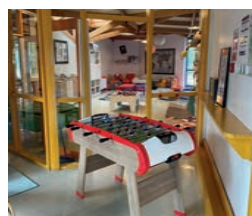
## Secteur de la Prévention

### LA MAISON DES PARENTS

Nathalie CONQ, Directrice  
Stéphanie GUILLEMET, Directrice adjointe

# La Maison des parents

Espace de prévention primaire, la Maison des parents est un lieu de soutien et d'accompagnement à la parentalité



En 2022, La Maison des parents a accueilli 242 parents différents alors que nous en comptons 193 en 2021, soit une augmentation de 20 %. Il est constaté 920 entrées de parents en 2022, ce qui correspond à 32 % de plus qu'en 2021.

Nous nous remettons tout juste de la crise sanitaire et nous pouvons faire le constat que la Maison des parents a gardé son attractivité en permettant la venue de **139 nouveaux parents**. En retrouvant une ouverture plus normale, nous comptabilisons 915 heures d'ouverture sur 187 jours ce qui se rapproche des 938 heures en 2019. Sur ces 920 entrées de parents, 91 % viennent de Brest et Brest Métropole.

**Les parents peuvent venir avec ou sans leurs enfants à la Maison des parents.**

En 2022, 1 160 enfants sont venus lors des 920 entrées des parents. Sur ces accueils qui sont majoritairement en semaine, près de 70 % des enfants ont moins de 4 ans. Pour autant, nous notons que plus de 50 % des enfants qui ne viennent pas avec leurs parents (scolarité, centre de loisirs, maison...) ont plus de 5 ans, avec une grande part entre 6 et 10 ans (40 %) et 12 % de plus de 11 ans. Ceci confirme le fait que la Maison des parents soutient les familles, quel que soit l'âge des enfants, par les échanges, ateliers et temps d'écoute qu'elle propose. **Des portes ouvertes ont été organisées les 28 et 29 juin, ce qui a été un temps fort avec plus de 130 professionnels venus à cette occasion.**

Cette fréquentation marque un besoin et une envie pour certains de venir se renseigner sur le projet Maison des parents dans le but d'accompagner ou d'informer des familles mais également dans une réflexion et une perspective de création d'offre de service du même type.

Des soirées ou sorties familiales ont été organisées avec la venue complète alors des familles (pères, mères, enfants de tous âges). Notamment une soirée barbecue le 7 juillet qui a très bien fonctionné ; elle a attiré plus de 50 personnes et favorisé une grande mixité sociale et culturelle. Aussi, nous avons pu organiser au cours de l'été, une sortie sur l'île de Batz qui a profité à une vingtaine de familles.

**Pour 2023, de nouveaux projets sont en perspective** notamment avec la mise en œuvre de la Cité éducative sur le quartier de Bellevue/Keredern. Il s'agit d'un label qui permet aux quartiers de recevoir des financements afin d'améliorer « la prise en charge éducative globale » des enfants. Cette reconnaissance va permettre à la Maison des parents d'être associée et/ou sollicitée sur de nombreux projets du quartier.

Le Dispositif de Réussite Educative souhaite aborder la thématique du développement de l'enfant et notamment la question plus précise de la motricité. Une réflexion avec les écoles du quartier est en cours pour proposer un partenariat avec la Maison des parents (une intervention psychologue/accueillant), ceci, afin de mieux accompagner les parents avec les jeunes enfants.

Un projet de *recherche action* avec des parents est envisagé en partenariat avec l'ITES pour permettre à des parents, accompagnés d'une sociologue, d'effectuer une méthodologie de recherche scientifique sur un sujet qui traitera de leur parentalité. Cette démarche, projetée sur plusieurs années, vise à mener des réflexions, l'acquisition de connaissances et des actions concrètes qui feront l'objet d'un écrit et d'échanges avec les étudiants de l'ITES.

Nathalie CONQ, Directrice  
Stéphanie GUILLEMET, Directrice adjointe

## Secteur Médico-social

Le DITEP Jean-Louis Etienne  
Dispositif de l'Institut Thérapeutique, Educatif  
et Pédagogique

Corinne TESTANIERE, Directrice



Le CMPP Jean Charcot  
Centre Médico-Psycho Pédagogique

Nabil HAJJI, Directeur



# Le Ditep\* Jean-Louis ETIENNE



Par Corinne TESTANIERE,  
Directrice

Le dispositif désigne différentes modalités d'accompagnement des jeunes (6-18 ans) :  
Prestation en Milieu Ordinaire (PMO), Accueil de jour et Accueil de nuit.

C'est aussi une manière de travailler qui, en fonction des besoins du jeune et de l'évolution de sa situation, permet un recours facilité à ces différentes modalités.

En 2022, nous ne disposons toujours pas d'accueil de nuit. Un projet soutenant différentes modalités (collectives et individuelles) a été rédigé, présenté et validé par notre association. Il a été soumis en mars 2023 à l'Agence Régionale de Santé.

## Chiffres 2022

Données Jeunes	Accueils de jour	PMO
Agrément	42	40
File active 2022	56	38
Jeunes présents au 31 décembre	47	33
Entrées dans l'année	2	2
Sorties dans l'année	9	2
Enfants en liste d'attente au 31 décembre	26	50

Données Activité	Accueils de jour	PMO
Nombre de journées prévues (taux d'occupation CPOM 90 %)	7 182	3 800
Nombre de journées réalisées	7 383	4 533
Taux de réalisation de l'activité	102,8	119,3

\* DITEP Jean-Louis Etienne :  
Dispositif de l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

## LES JEUNES ACCUEILLIS

S'agissant des difficultés et besoins des jeunes, nous observons que l'accompagnement proposé par le DITEP est complémentaire à ceux proposés par les dispositifs de soin et de la protection de l'enfance.

Ainsi, en 2022 :

**> 71 % des jeunes accueillis ont bénéficié de soins.**

Parmi eux : 

- 52 % ont eu des soins au DITEP et à l'extérieur (CMPP et/ou pédopsychiatrie et/ou libéral),
- 28 % ont bénéficié de soins au DITEP exclusivement (consultations médicales, suivis psychologiques et/ou en psychomotricité, en individuel et/ou en groupe),
- 19 % ont eu des soins à l'extérieur uniquement.

> **45 %** des jeunes bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance. Ce chiffre passe à 62 % pour les jeunes accompagnés en accueil de jour.

> **69 %** des jeunes accompagnés en accueil de jour sont scolarisés intégralement au DITEP dont 66 % à temps complet.

> **17 %** bénéficient d'une scolarité partagée entre le DITEP et une école.

Ces besoins nous obligent à considérer la situation de manière globale, à penser l'organisation temporelle et spatiale de l'accompagnement en conséquence, et à laisser leur juste place aux parents et aux partenaires.

De façon à ce que ces accompagnements restent cohérents et complémentaires, les temps de concertation sont essentiels et mobilisent particulièrement les professionnels de l'équipe thérapeutique ainsi que l'assistante de service social.

De son côté, la coordonnatrice pédagogique est très mobilisée pour les Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS) et autres réunions scolaires.

## LES PRINCIPES D'ACCOMPAGNEMENT AUXQUELS NOUS TENONS

Au DITEP Jean-Louis Etienne, nous essayons de penser les difficultés des jeunes et de construire nos pratiques professionnelles en référence aux apports de la psychanalyse et de la psychothérapie institutionnelle.

L'approche psychanalytique nous permet d'accueillir l'enfant au plus près de ses besoins et de l'aider à « grandir » dans le respect de sa singularité et de son histoire. La psychothérapie institutionnelle nous aide à penser l'institution comme un outil au service du soin auquel chaque professionnel mais aussi chaque jeune, de la place qui est la sienne, participe.

La dimension thérapeutique est donc première : c'est parce que le jeune est apaisé qu'il peut faire une expérience positive du « vivre ensemble » et être disponible aux différents apprentissages (scolaires, sociaux...).

Depuis 2021, le DITEP s'est enrichi d'outils inspirés de l'approche systémique. Dans le cadre de la formation de 3 professionnelles, les entretiens familiaux se sont développés. Certains ont été menés conjointement par 1 professionnel formé à la clinique psychanalytique et 1 professionnel formé à la systémie.

## L'ÉQUIPE MOBILE RESSOURCES INTERINSTITUTIONNELLE :

### *de l'expérimentation à la pérennisation*

La fin de l'année 2022 marque celle de l'expérimentation de l'Equipe Mobile Ressources (EMR interinstitutionnelle). Entre septembre 2020 et décembre 2002, l'équipe a été destinataire de 75 saisines, ce qui a représenté 161 interventions directes auprès d'équipes scolaires principalement.

Pour rappel, L'EMR n'intervient ni directement auprès de l'enfant ni auprès de la famille.

Dans une dimension préventive, elle écoute et aide à la réflexion des professionnels en prenant en compte la situation globale de l'enfant et de sa famille. La démarche est portée par la co-construction de pistes de travail afin de proposer des réponses adaptées, donner des clés pour gérer les comportements de l'enfant.

Cela passe aussi par la communication d'informations sur les dispositifs sociaux, médico-sociaux et de soins de façon à favoriser les relations entre les équipes pédagogiques et les équipes des différents dispositifs qui les entourent (psychologue et médecin scolaire, assistante sociale, CMPP, hôpital...).



Une attention est aussi portée à la place centrale des parents dans la vie de leur enfant.

Nos échanges souhaitent favoriser la mise en mouvement d'un processus de changement que l'équipe pourra continuer à faire vivre au-delà de nos rencontres. C'est l'appropriation du processus par l'équipe rencontrée qui est notre principal objectif.

De l'avis des équipes rencontrées, l'EMR a permis « de se rassembler, de prendre du recul, de se réassurer sur nos postures professionnelles, d'être entendues, écoutées, comprises et soutenues, d'exprimer nos ressentis et émotions, de libérer la parole, d'échanger avec des personnes extérieures, d'analyser régulièrement l'évolution de la situation, d'échanger sur les pistes à envisager, de réagir suffisamment tôt avant que la situation ne se dégrade, d'avoir une prise de conscience collective des difficultés individuelles des différents membres de l'équipe, de mettre en application les réflexions apportées pour une situation à d'autres situations (transposition), d'accompagner les équipes à évaluer la nécessité d'alerter les Inspecteurs de l'Education Nationale et la Direction Académique des Services de l'Education Nationale, d'avoir une prise en compte de la dimension humaine de la situation (prise en compte globale du jeune et de sa famille), d'avoir une meilleure connaissance des structures sociales, médico-sociales, de soin et judiciaires (ASE<sup>1</sup>, DEMOS, DITEP, CMPP, PCPE<sup>2</sup>...), de leurs missions, leurs procédures et les démarches possibles à mettre en place, de dédramatiser et apaiser la situation, d'identifier les limites de nos interventions auprès de l'enfant ou du jeune, de déculpabiliser ».

L'expérimentation a mis en exergue les difficultés rencontrées par les professionnels, les jeunes et leur famille : isolement, sentiment d'impuissance, nombre grandissant de situations complexes, forte augmentation de situations critiques dès la maternelle.

L'épuisement des professionnels est aussi dû à la temporalité des services sociaux, médico-sociaux et hospitaliers. Ces secteurs souffrent d'un manque de moyens qui engendrent des listes d'attente de plus en plus longues dans tous les domaines (DITEP, AEMO, ASE, CMPP, Hôpital...).

Malgré le dévouement et les convictions des professionnels de terrain, le sentiment de ne pouvoir correctement faire son travail plane sur l'ensemble des institutions.

En janvier 2023, l'ARS de Bretagne nous informe de « la pérennisation des EMASco<sup>3</sup> - EMR actuellement en fonctionnement ».

**Et pour aller plus loin,**

**Il est à saluer le travail de tous les professionnels du DITEP qui par leur attention, leur engagement et leur créativité participent à la mise en œuvre d'un projet d'accueil et d'accompagnement adapté aux besoins des jeunes, respectueux des familles, cohérent et complémentaire avec ceux des partenaires.**

**Merci aux enfants et aux familles qui continuent de nous faire « grandir ».**



1 - ASE : Aide Sociale à l'Enfance  
2 - PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées  
3 - EMASco : Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation  
EMR : Equipe Mobile Ressources



# Le CMPP\* Jean Charcot

Nabil HAJJI, Directeur

**Le Centre Médico-Psycho Pédagogique (CMPP) Jean Charcot offre un lieu de consultation ambulatoire à visée de prévention, de diagnostic et de soin aux enfants et aux adolescents âgés de 0 à 20 ans, qui manifestent des difficultés psycho-affectives, comportementales et d'apprentissages.**

**L'équipe, sous la responsabilité du directeur, est constituée de psychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotricien(ne)s, assistant(e)s de service social et secrétaires.**

En 2022, avec une file active de 401 enfants et 9 222 actes réalisés, nous n'avons pas pu atteindre nos objectifs<sup>1</sup>. Nous peinons depuis plusieurs années à recruter, rendant difficile l'accès aux objectifs fixés.

Nonobstant, si les objectifs sont en baisse, ils ont à être pondérés par le renforcement de notre plateau technique, qui au demeurant, est plus que complet, ce qui n'est plus arrivé depuis plus d'une décennie, de même, qu'une dynamique de formations et de projets.

## RESSOURCES HUMAINES ET FORMATIONS :

Cette année nous avons accueilli au sein de notre équipe et en CDI, les professionnels suivants :

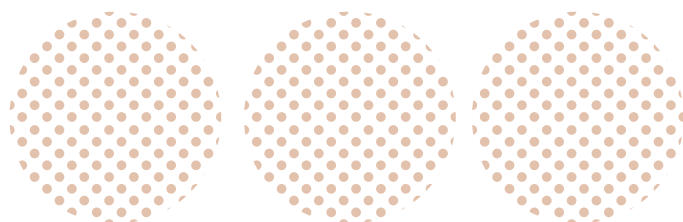
- 1 pédopsychiatre à 0,50 ETP
- 3 psychomotriciennes à 1,90 ETP dont la création d'un mi-temps à 0,50 ETP
- 2 orthophonistes à 1,50 ETP
- 1 assistante de service social à 0,20 en CDD évolutif

<sup>1</sup> - L'objectif est de 11 651 séances

Quant à l'entreprise de formations, je tiens à mettre en exergue une augmentation assez significative de la participation des professionnels à plusieurs colloques et formations continues tels que :

- Accueil de la différence culturelle et plurilinguisme,
- ADI-R : entretien standardisé pour l'évaluation clinique et diagnostique des troubles de l'autisme et acquisition de la mallette de passation des tests,
- Les spécificités du travail avec les enfants atteints de troubles autistiques,
- 8<sup>èmes</sup> rencontres des soignantes en psychiatrie en santé mentale à Paris,
- Psychopathologie de l'enfant et l'adolescent, les bases, à destination des secrétaires et agents de service,
- Troubles du développement du langage oral/dysphasies de développement,
- Droits et démarches pour les personnes ayant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA),
- Formation Systémie afin de développer l'accompagnement des familles.

Cet investissement a permis de passer de 66 journées de formations en 2021 à 103 en 2022. Ce qui représente 56 % d'augmentation et vient sustenter le désir de chacun à développer ses compétences au service des projets de soins.



\* CMPP : Centre Médico-Psycho Pédagogique

## ETUDE DU CREAM :

Cette année l'étude du CREAM est arrivée à son terme et le rapport a été remis aux organismes gestionnaires et communiqué aux professionnels.

Ce rapport préconise 4 axes de travail :

- La mise en place d'un plateau d'information et d'orientation à destination des familles et des professionnels.
- Renforcer les liens avec l'Education Nationale et les services de la Protection de l'enfance pour soutenir l'inclusion scolaire en milieu ordinaire.
- Rôle de dépistage des CMPP, c'est-à-dire dépistage des troubles et diagnostic (ex. Troubles du neurodéveloppement).
- L'implication et participation des familles dans une visée de qualité des prestations du CMPP.

**C'est ce dernier axe de travail que nous avons choisi de consolider en 2023 en projetant de rencontrer l'UNAFAM<sup>2</sup> et en élaborant un questionnaire à destination des familles.**

## LES FORMATIONS AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE DE PROJETS :

Nous avons répondu à l'appel à projets de la Fondation de France intitulé « Humanisation des soins : accueillir et accompagner dans les lieux de soins », et l'obtention d'une subvention pour la mise en place d'une formation autour de l'approche transculturelle. Formation qui viendra soutenir l'élaboration d'une offre de soins adaptée aux migrants. Et pour mémoire, le CMPP se situe dans une zone de Réseau d'Education Prioritaire (REP) et compte une population de plus de 81 nationalités (cf. le Contrat Éducatif et Citoyen).

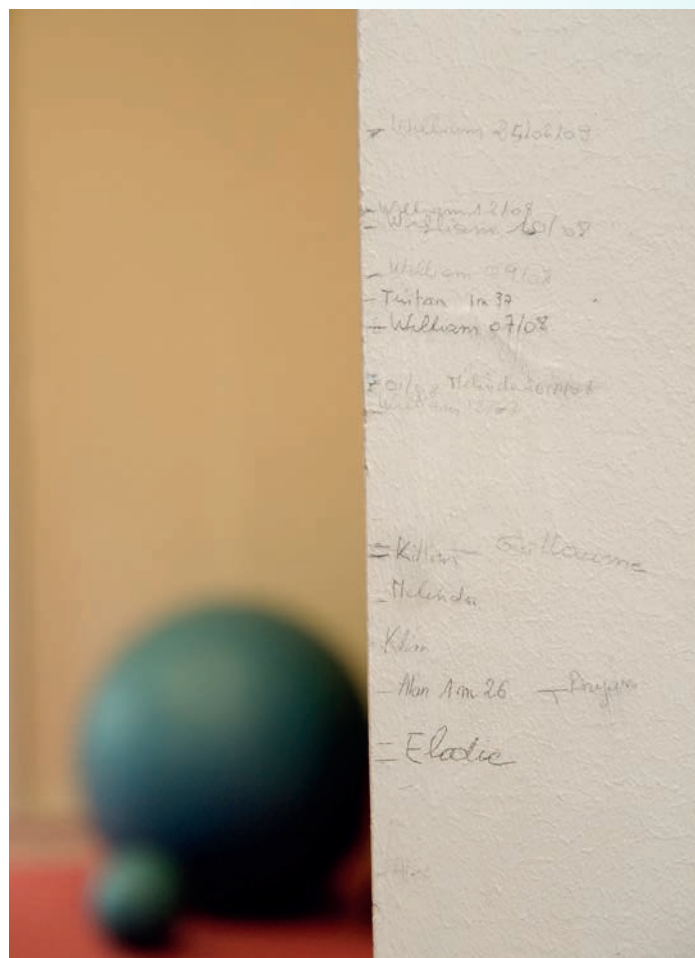
La formation sur le plurilinguisme a donné naissance à la constitution d'un groupe projet pour réfléchir sur des nouvelles modalités de prise en charge et d'accompagnement de personnes en situation d'interculturalité et, d'autre part, à des projets pour renforcer la participation des parents et des enfants : projet de dessin «dessine les saisons» (déclinaison du Conseil de la Vie Sociale propre au CMPP) et au projet de « l'arbre des bonjours ».

2 - UNAFAM : UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Parallèlement, nous avons signé une convention avec l'ISM (Inter Service Migrants), qui est un organisme d'interprétariat en milieu médico-social se situant sur Paris.

2022 a été l'année où nous avons conduit un travail sur les fiches actions du CPOM en s'appuyant sur une méthodologie spécifique qui a permis de produire un écrit collectif et présenté à l'ARS.

In fine, l'année 2023 s'annonce sous de meilleurs auspices puisque nous percevons déjà certains effets de ces dynamiques, notamment sur la réduction des listes d'attente. De même, je tiens ici à remercier l'ensemble de l'équipe, qui chacun de sa place, a su contribuer, de par son professionnalisme et son engagement, à l'élaboration de nouvelles modalités de projets de soins et de suivis des enfants et adolescents ainsi qu'à l'accompagnement de leurs familles et, d'autre part, à la contribution collective aux nombreux projets sus-cités et qui sont toujours à l'œuvre marquant une dynamique institutionnelle soutenue.



# Nos domaines d'intervention

## Secteur de la Formation

L'ITES  
Institut de formation  
au Travail Educatif et Social

.....▶  
Hélène GUILLAMOT, Directrice

# L'ITES \*

\* ITES : Institut de Formation au Travail Educatif et Social

Par Hélène GUILLAMOT,  
Directrice



**L'ITES, établissement de formation de l'ADSEA 29, travaille au service des apprenants et employeurs dans le domaine du travail social.**

**Son organisation, en révision depuis 2020, repose dorénavant sur 4 piliers de formations et un ensemble de services supports pour un fonctionnement optimal, soit 50 salariés.**

Les formations sont réparties en fonction de leurs spécificités mais également des niveaux et publics :

- Fonction d'encadrement, enseignement supérieur et recherche
- Métiers de l'éducatif et du social, enseignement supérieur et apprentissage
- Animation socio-éducative, animation au quotidien, bac et infra bac
- Formation continue, développement et innovation

L'ITES travaille avec près de 500 intervenants extérieurs à l'année. Enfin, plus de 2 000 étudiants et stagiaires fréquentent l'ITES tous les ans. L'ensemble est placé sous la direction d'Hélène GUILLAMOT depuis octobre 2021.

L'année 2022, synonyme de stabilisation de l'organisation et développement, a vu de nombreuses réussites et particulièrement avec l'apprentissage. Cette formule est une réponse importante à l'attractivité des métiers ainsi qu'à la précarité étudiante. Le partenariat avec l'ARFASS<sup>1</sup> est une réussite. Cette démarche représente également une diversification de nos financements, élément de renforcement pour l'ITES.

L'organisation actuelle et la lisibilité qu'elle offre nous permet de développer une politique partenariale dans laquelle les employeurs trouvent des liens, des réponses, des réseaux et les formations dont ils ont besoin.

Nous avons par exemple organisé deux jours « des métiers et formations du travail sanitaire et social » au cours desquels nous avons accueilli les employeurs, les instituts de formations partenaires et de nombreux jeunes.

Toujours au titre des partenariats et de la place que tient l'ITES, nous sommes très actifs au sein de l'UNAFORIS<sup>2</sup> avec une représentation au Conseil d'Administration, une en commission Stratégie, une en commission Diplômes d'Etat et une en commission Certification.

Le Conseil Régional de Bretagne poursuit son soutien à l'ITES et s'intéresse particulièrement à l'attractivité des métiers, comme nous.

La dynamique positive, annoncée il y a un an, est donc en œuvre. De nombreux indicateurs passent ainsi au vert et nous savons qu'il nous faut poursuivre mais également encore progresser, nous développer dans un contexte de plus en plus concurrentiel. Cela impose des changements de fond et de forme que l'ITES absorbe avec plus ou moins de facilité mais toujours en avançant.

Deux nouveaux chantiers se dessinent pour les prochains mois (la communication et la recherche) et nous nous sommes mis en configuration de pouvoir les mener à bien.

1 - ARFASS : Association Régionale pour la Formation par Apprentissage aux métiers du Secteur Sanitaire social et médico-social en Bretagne  
2 - UNAFORIS : Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale

## Bilan des Ressources Humaines



Par Ronan ROUE,  
Directeur des Ressources Humaines

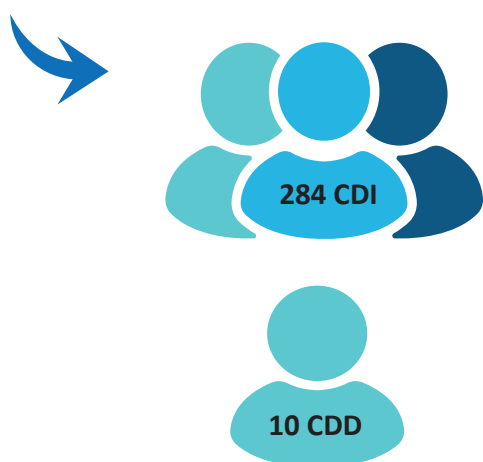


# BILAN SOCIAL ET RESSOURCES HUMAINES DE LA SAUVEGARDE

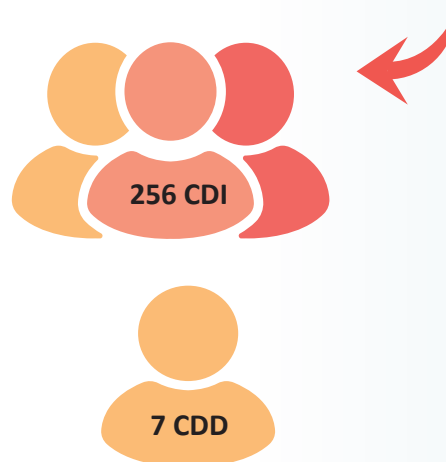


## LES EFFECTIFS

Au 31/12/2022  
l'association compte  
294 salarié(e)s,  
dont la répartition CDI/CDD  
est la suivante :

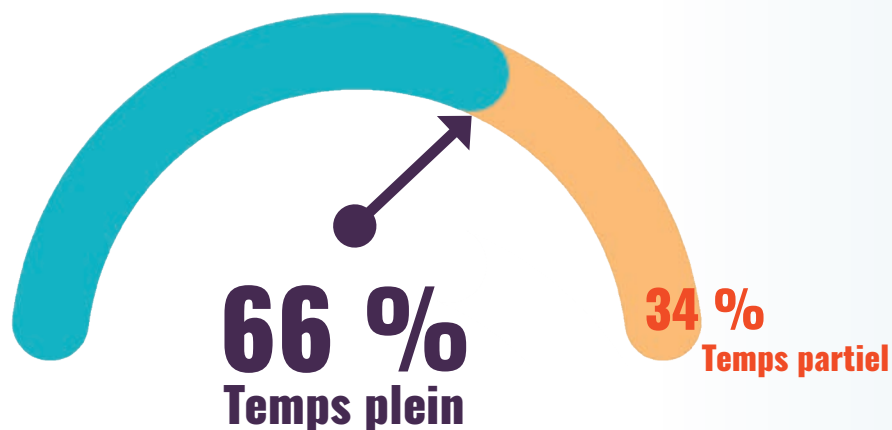


Au 31/12/2022  
L'association compte  
263 ETP (annuel moyen)  
dont la répartition CDI/CDD  
est la suivante :

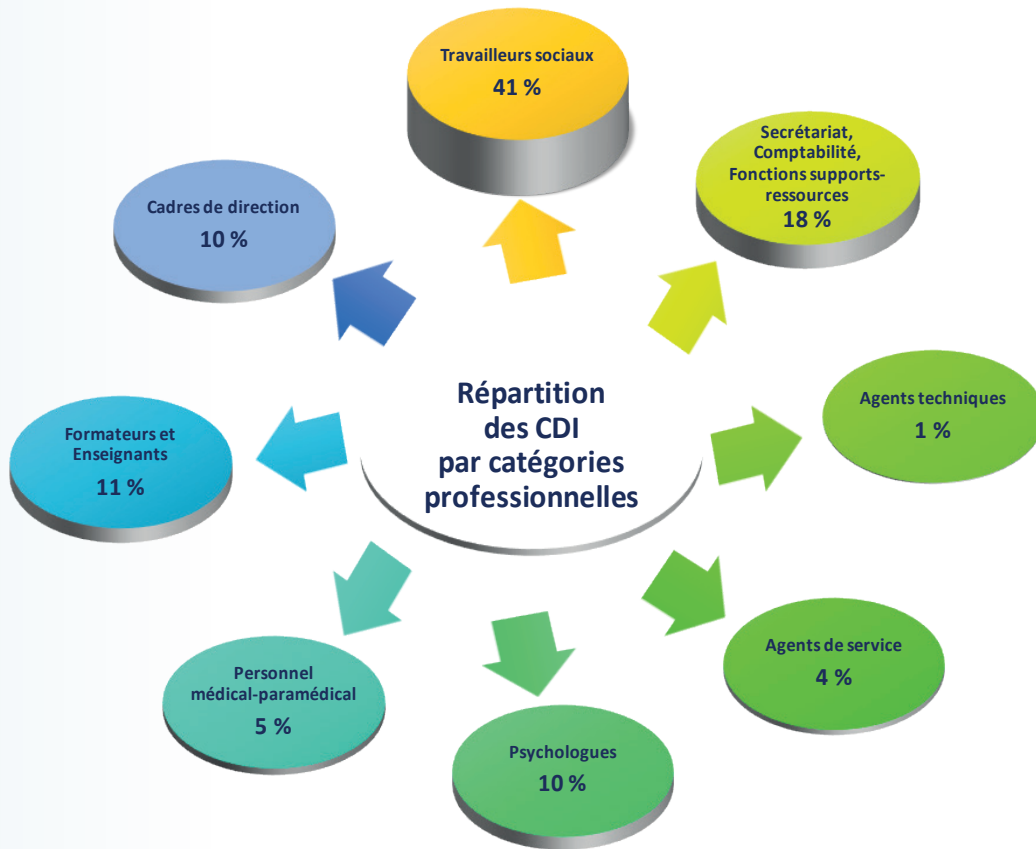


En 2022, sur 284 salarié(e)s en CDI :

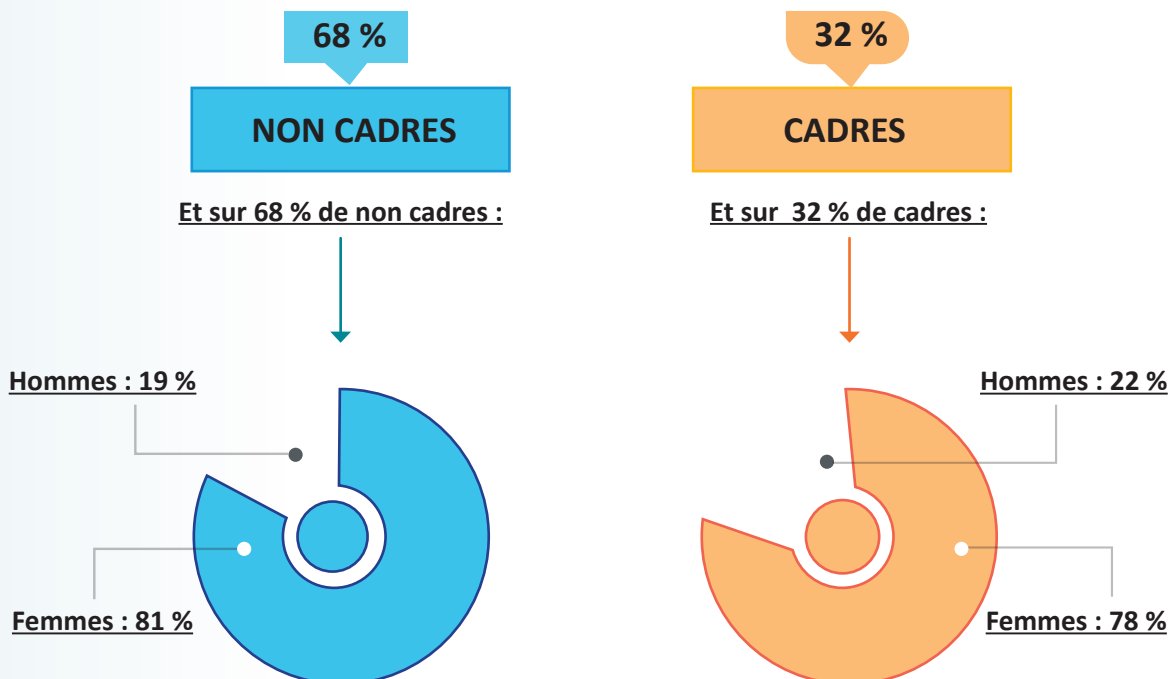
66 % travaillent à temps plein  
34 % travaillent à temps partiel



## Répartition des effectifs en CDI par catégories professionnelles



## Répartition CADRES / NON CADRES sur 284 salariés en CDI



## Répartition FEMMES / HOMMES

Au 31 décembre 2022,  
l'association compte 284 salarié(e)s en CDI  
La répartition Femmes/Hommes  
est la suivante :

**Femmes : 81,44 %**  
**Hommes : 18,56 %**

Il est demandé, chaque année à La Sauvegarde  
de publier son index :  
Égalité salariale entre les femmes et les hommes  
fondé sur 5 indicateurs :

### PUBLICATIONS LÉGALES : INDEX ÉGALITÉ SALARIALE FEMMES - HOMMES

L'index global pour l'association La Sauvegarde  
n'est pas calculable pour l'année 2022,  
le total des indicateurs calculables étant inférieur à 75.

Le détail par indicateur est le suivant :

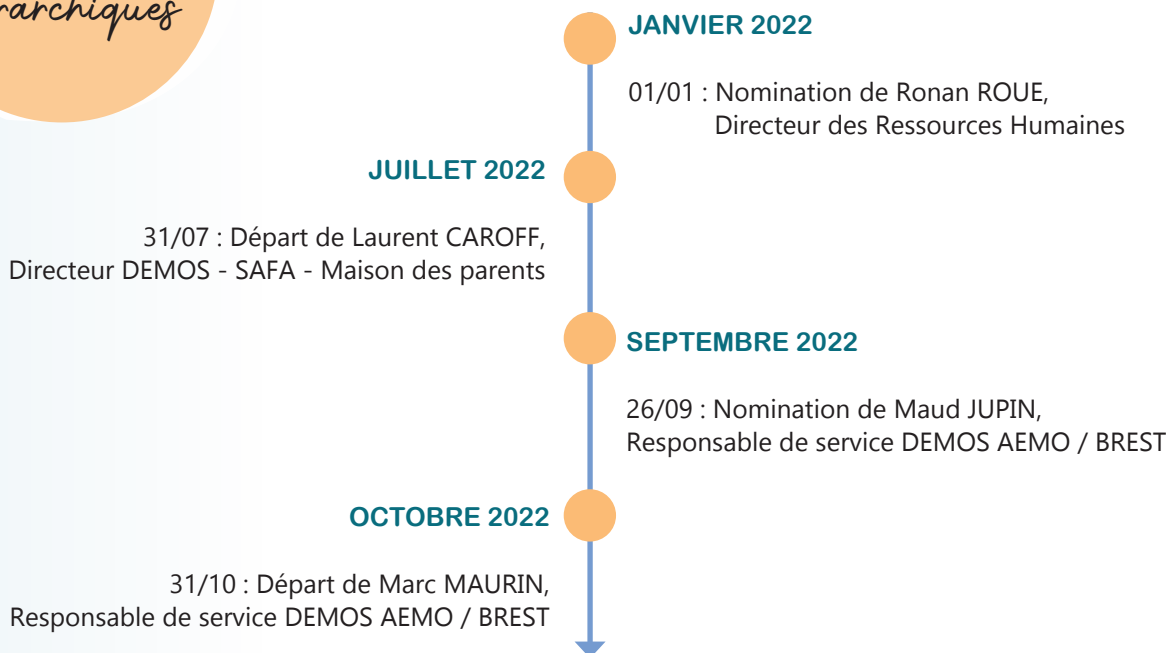
- Indicateur écart de rémunération : 37/40
- Indicateur écart de taux d'augmentation : non calculable
- Indicateur écart de taux de promotion : 15/15
- Indicateur retour de congé maternité : non calculable
- Indicateur hautes rémunérations : 10/10

**Total des indicateurs calculables\* : 62/65**

\* Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points  
en appliquant la règle de la proportionnalité.

**Index (sur 100 points) : non calculable**

## Mouvements des cadres hiérarchiques



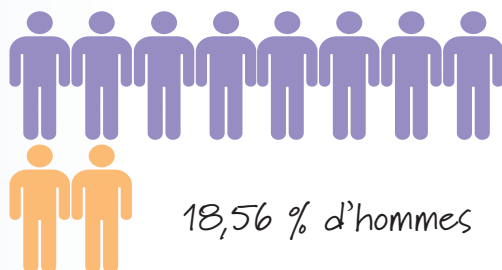
## Accord d'entreprise



Accord collectif relatif à la  
mise en place du télétravail à  
La Sauvegarde

## LA FORMATION

Dans le cadre des formations inscrites  
au Plan de Développement des Compétences 2022,  
sur 264 inscriptions aux formations inscrites au plan,  
on compte :

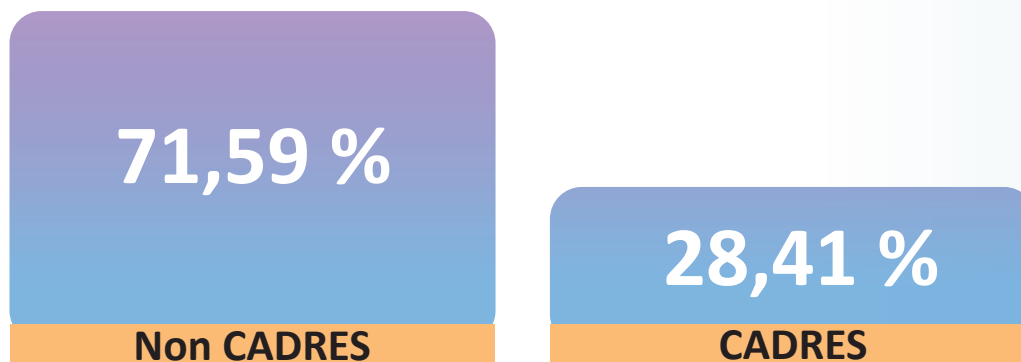


81,44 % de femmes

18,56 % d'hommes

## Répartition des formations suivies CADRES/non CADRES

En 2022,  
sur l'ensemble des salarié(e)s  
ayant suivi une formation,  
la répartition cadres/non cadres est  
la suivante :

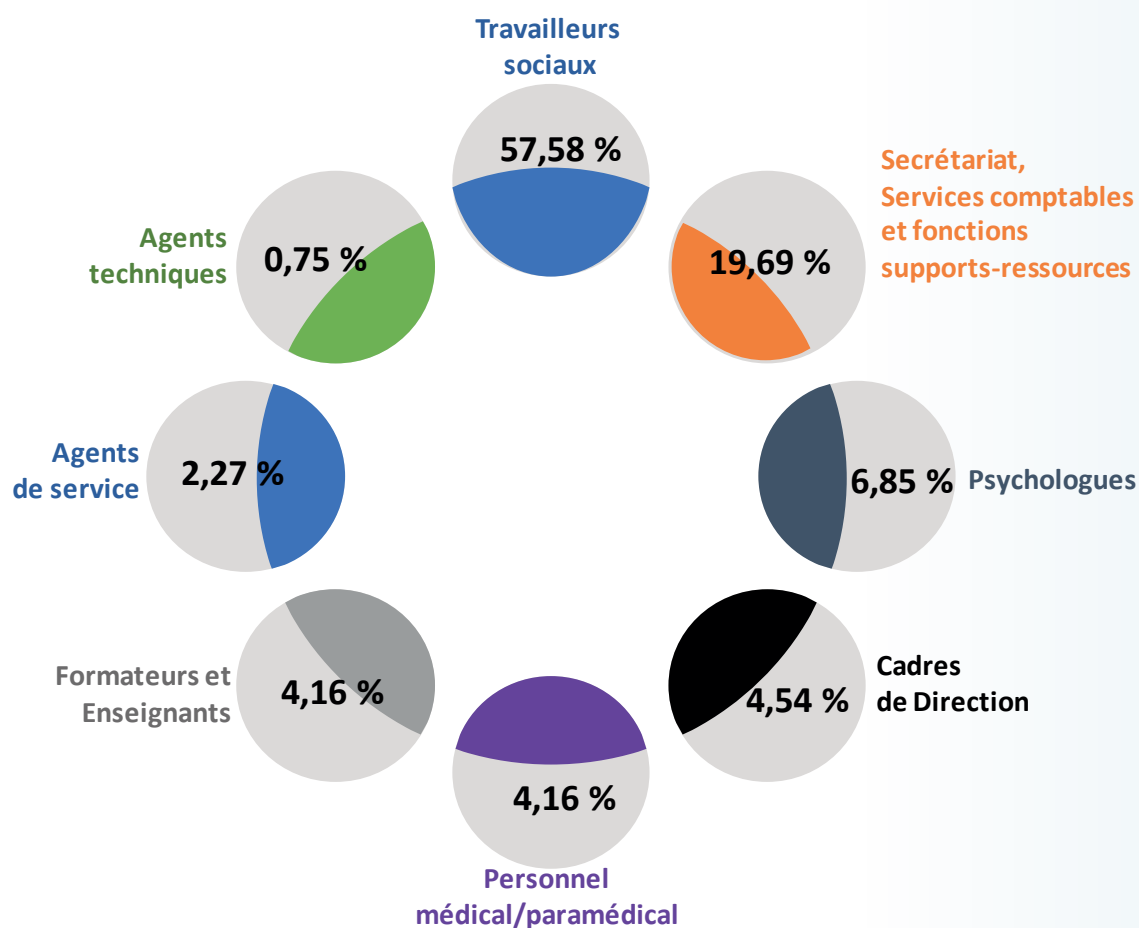


En 2022



4559 heures  
et 30 minutes  
de formation

## Répartition des inscriptions aux formations par Catégories professionnelles



## Etat des lieux des actions

*prenant en compte l'impact des  
pratiques professionnelles  
à La Sauvegarde*

*Par Herri SIMON, Administrateur*

Le groupe s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année 2022.

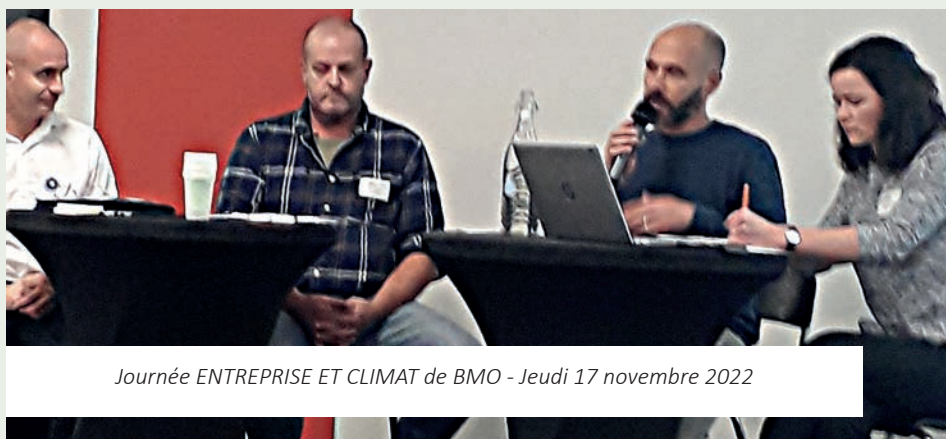
Après une période 2020/2021 perturbée, nous avons besoin de relancer la dynamique du groupe.

Nous nous sommes rapprochés de Brest Métropole qui s'est engagée dans un plan climat 2019 - 2025, intitulé **TOMORROW**, démarche initiée au niveau européen.

LA SAUVEGARDE a répondu à leur proposition en signant le premier niveau de la « Charte pour le climat » par lequel nous nous engageons à :

- Prendre en compte, dans nos décisions, les critères d'émission de gaz à effet de serre,
- Nommer un référent pour le climat,
- Participer aux rencontres annuelles et partager les expériences,
- Impliquer le personnel dans la démarche (formation, sensibilisation),
- Promouvoir le plan climat auprès des partenaires et publics,
- Renseigner tous les ans un bilan sur nos actions.

Au mois d'octobre nous avons signé l'engagement de niveau 2 intitulé « J'adhère et j'agis ». Cet engagement se décline en 6 axes : (shéma p. suivante)



Journée ENTREPRISE ET CLIMAT de BMO - Jeudi 17 novembre 2022

Grégory LEBERT a témoigné de notre pratique dans un atelier regroupant quelques entreprises signataires de la Charte.

Deux formations à la **FRESQUE DU CLIMAT** ont été menées par ENERGENCE au cours de l'année :

- l'une à l'ITES pour son personnel
- et l'autre au Siège pour les administrateurs.

BMO nous a transféré leurs outils d'information et de sensibilisation sur les thématiques de la charte d'engagement pour le climat :

- l'ENERGIE,
- les MOBILITES,
- l'ALIMENTATION DURABLE,
- et les DECHETS.

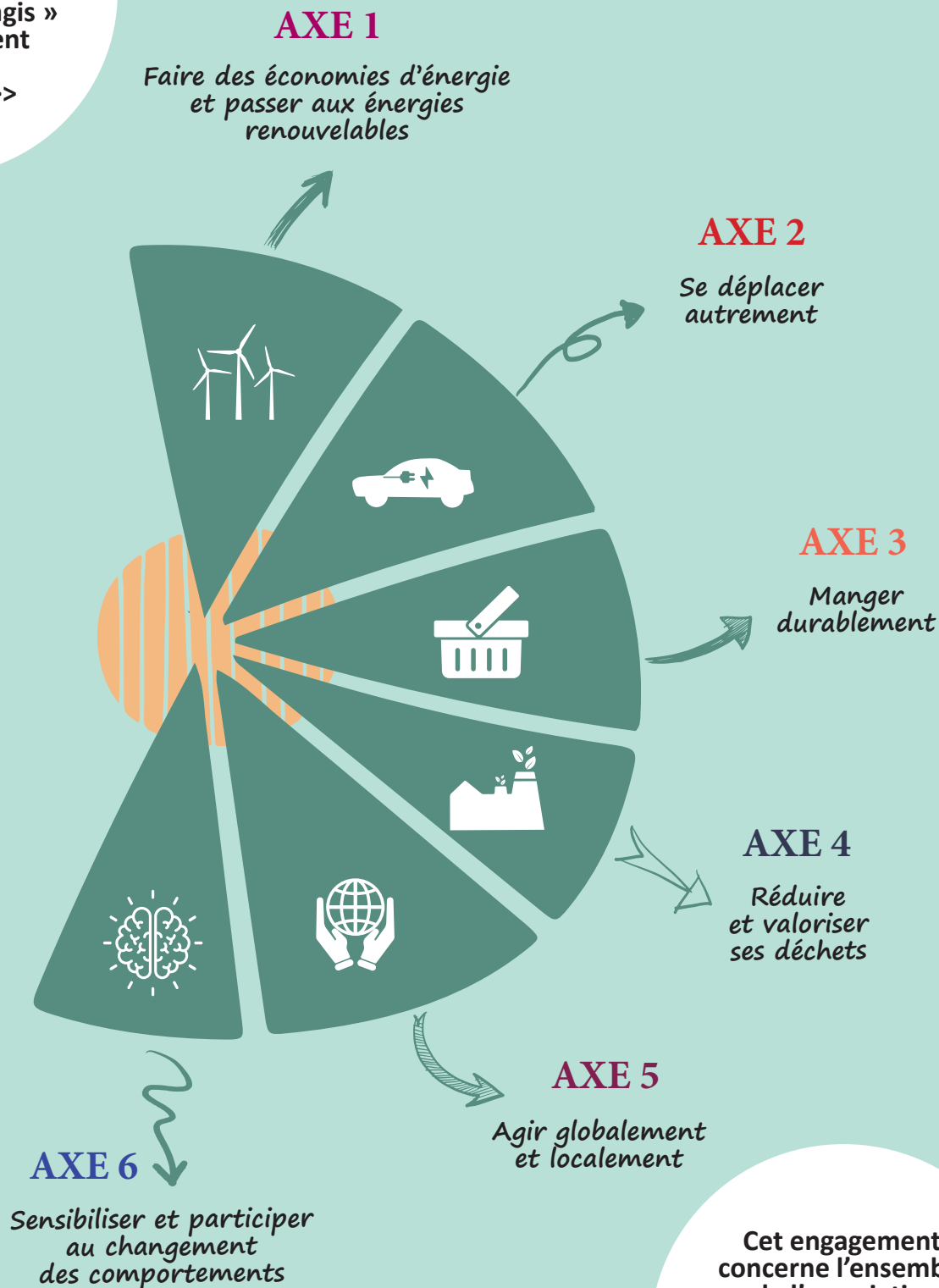
Affiches, guides, flyers sont accessibles sur l'intranet.

Chaque direction doit maintenant définir les objectifs opérationnels pour répondre aux engagements associatifs.

Gaella MER, conseillère en transition énergétique, recrutée dans le cadre de SOLIDA'CITE sera d'une aide précieuse sur les gros dossiers concernant la mise à niveau de l'immobilier.

Force est de constater que, sans animateur(trice) depuis un an, le groupe peine à maintenir sa dynamique.

Au mois d'octobre nous avons signé l'engagement de niveau 2 intitulé « J'adhère et j'agis »  
Cet engagement se décline en 6 axes >>>

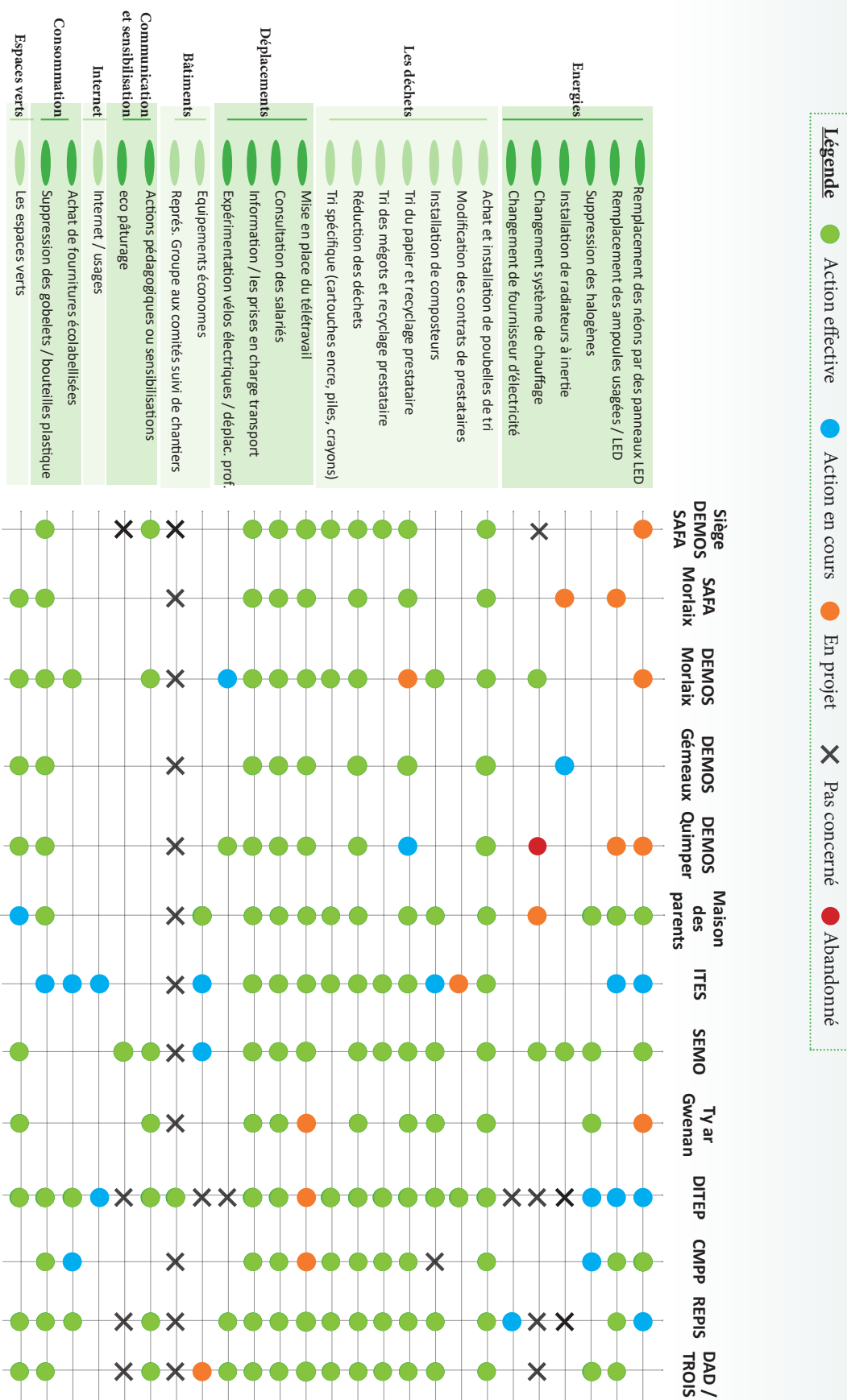


Cet engagement concerne l'ensemble de l'association et pas seulement les établissements de la région brestoise.

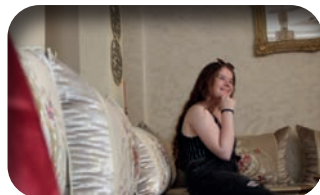
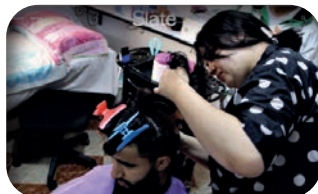




# « Un tableau synthétique permet d'avoir une vision d'ensemble sur les avancées dans les différents services de La Sauvegarde »



# LA SAUVEGARDE aussi SUR LES RÉSEAUX



## RAPPORT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

### LA SAUVEGARDE (ADSEA 29)

Présidente : PATRICIA ADAM  
Directrice Générale : Sylvie ROGEL

Crédits photographiques / sources iconographiques :  
Photothèque ADSEA29, ITES, Philippe ERARD,  
Adobe stock, Lien social, Le Télégramme, Ouest-France,  
Le Média social

Site internet : [www.adsea29.org](http://www.adsea29.org)  
Blog : <http://www.adsea29.org/blogv2/>  
Facebook : <https://www.facebook.com/adsea29/>

Conception graphique : Corinne LE LAY

Impression : Ouestélio

Imprimé sur papier recyclé





**LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE DU FINISTÈRE  
(ADSEA 29)**

**Siège et Direction Générale**  
14 rue de Maupertuis 29200 BREST  
Tél. 02 98 42 19 42  
[dg@adsea29.org](mailto:dg@adsea29.org)